

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A T I BAT - SIREN : 884278094										☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2021	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
Production vendue biens						215		214			
Production vendue services						217		218		273 015	
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232		273 015	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238		2 666	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier		242	167 031	
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244	1 108		
Rémunérations du personnel								250		80 545	
Charges sociales								252		9 120	
Dotations aux amortissements								254		1 324	
Dotations aux provisions								256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262	410		
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260					
Total des charges d'exploitation (II)								264		262 204	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270		10 811	
Produits financiers						(III)		280			
Produits exceptionnels						(IV)		290			
Charges financières						(V)		294			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)	347	300	1 281		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				(VI)	348				
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	1 622		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310		7 908	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312	7 908	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318				
	Provisions non déductibles						322				
	Impôts et taxes non déductibles						324	1 622			
	Divers dt intérêts excédentaires		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330	1 281			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Dédutions	Entreprise nouvelle		986	Zone franche urbaine		987			342		
	Reprise d'entreprise en difficulté		981	Jeune entreprise innovante		989					
	Zone restruct. défense		127	Zone revitalisation rurales		138					
	Bassins d'emploi à redynamiser		991	Investissements outre mer		344					
	ZFANG 44 quaterdecies		345	Zone de développement prioritaire		993					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992								
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346			350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649					
	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		10 811	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356					
Déficits antérieurs reportables								360			
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	10 811	372			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Amendes et pénalités	1 281

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise A T I BAT - SIREN : 884278094					Néant ☐		
Durée de l'exercice en nombre de mois 18					Durée de l'exercice précédent		
					Exercice N clos le 31/12/2021		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial				010	012	
	Immobilisations incorporelles - Autres				014	016	
	Immobilisations corporelles				028	030	6 676
	Immobilisations financières (1)				040	042	
	TOTAL I (5)				044	048	6 676
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production				050	052	
	Stocks marchandises				060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes				064	066	
	Créances (2) clients et comptes rattachés				068	070	6 335
	Créances autres (3)				072	074	3 651
	Valeurs mobilières de placement				080	082	
	Disponibilités				084	086	47 043
	Charges constatées d'avance				092	094	1 622
	TOTAL II				096	098	58 651
TOTAL GENERAL (I + II)					110	112	65 327
PASSIF							Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120		10 000
	Ecart de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		
	Réserves réglementées				130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)				131		
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice				136		7 908
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140		
	TOTAL I				142		17 908
Provisions pour risques et charges				TOTAL II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés				166		18 960
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N)				169		28 459
	Produits constatés d'avance				174		
	TOTAL III				176		47 419
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180		65 327
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Amendes et pénalités	1 281

ATI BAT

SARL au capital de 10 000 Euros

278 rue de Rosny

93100 Montreuil

884 278 094 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le seize juin,
à 16 heures,

Les associés de la société « ATI BAT » se sont réunis au siège social, 278 rue de Rosny – 93100 Montreuil, en assemblée générale ordinaire, à la suite de la convocation qui leur a été faite par la gérance.

L'assemblée est présidée par Madame CVETKOVIC Diana.

Sont présents :

Madame CVETKOVIC Diana, gérante-associée, propriétaire de	250 parts
Madame CVETKOVIC Jasmina, associée, propriétaire de	250 parts

Madame la Présidente constate que deux associés, représentant cinq cents parts sur les cinq cents parts composant le capital social sont présents.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées,
- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la société en cours d'exercice
- Les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe,

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport sur l'activité de la société, les comptes annuels et le texte des résolutions ont été joints à la lettre de convocation dans le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

DC. 

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021
- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2021
- Quitus à la gérance
- Affectation des résultats
- Pouvoir en vue des formalités

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

La discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 7.908 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 de la manière suivante :

- 1.000 Euros en réserve légale
- 6.908 Euros au report à nouveau
- Soit un résultat bénéficiaire total de 7.908 Euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au gérant avec faculté de substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30 minutes.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés et gérant.

Madame CVETKOVIC Diana
Gérante-associée



Madame CVETKOVIC Jasmina
Associée



ATI BAT

SARL au capital de 10 000 Euros

278 rue de Rosny

93100 Montreuil

884 278 094 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE - EXERCICE 2021

Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2022

Chers Associés,

Nous vous avons réunis à l'Assemblée Générale Ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et vous rendre compte de l'activité de notre Société pendant ledit exercice.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre Société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon la méthode des coûts historiques, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

1 – Situation de la Société durant l'exercice écoulé

Le bilan clos au 31/12/2021 se totalise à 65.327 Euros.

Au cours de cet exercice social, nous avons enregistré un chiffre d'affaires hors taxes de 273.015 Euros.

2 – Affectation et répartition du résultat

L'exploitation se traduit par un résultat bénéficiaire de 7.908 Euros.

3 – Evénements importants survenus depuis la clôture

A notre connaissance, aucun élément important susceptible d'affecter les résultats de l'exercice

4 - Perspectives d'avenir

Malgré la conjoncture économique actuelle, nous avons confiance en notre concept, notre qualité de travail, la fidélité de notre clientèle et prévoyons une croissance de la société.

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice, sur les comptes desquels vous avez à vous prononcer.

Montreuil, le 16 juin 2022

La gérance

